Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

À Saint-Saturnin-lès-Apt, la Zone d'Activités des Triquefauts fait peau neuve



Le mercredi 29 avril, la communauté de communes Pays d'Apt Luberon (CCPAL) a inauguré la requalification de la Zone d'Activités des Triquefauts à Saint-Saturnin-lès-Apt.

« En tant que Communauté de communes, notre mission est claire : soutenir le développement économique de notre territoire », a commencé par dire Gilles Ripert, président récemment réélu de l'intercommunalité. C'est dans cette dynamique que s'inscrit la requalification de la ZA des Triquefauts à Saint-Saturnin-lès-Apt, qui a été inaugurée à la fin du mois d'avril.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

Après plusieurs mois de travaux, cette zone d'activités, qui comptabilise 14 établissements et concentre près de 60 emplois, fait peau neuve. Les travaux visaient à rendre la zone plus attractive afin de la développer et d'y accueillir de nouvelles entreprises. « Ces zones d'activités ne sont pas que des lieux d'implantation pour les entreprises, a souligné le président de la CCPAL. Elles renforcent notre attractivité, soutiennent l'emploi local, et dynamisent notre économie, pour celles et ceux qui font vivre notre territoire au quotidien. »

De nombreux aménagements

Afin d'établir la liste de travaux à effectuer, des comités de site, en concertation avec les acteurs de la zone, ont été mis en place dès janvier 2025. Le programme des aménagements a été élaboré par l'Agence Planisphère, basée à Vaison-la-Romaine, et les travaux ont été réalisés par Eiffage Route Grand Sud, qui a aussi fait appel à l'entreprise aptésienne Miditraçage.

> **« Notre volonté est claire : développer des aménagements respectueux des ressources naturelles, tout en menant des actions pour renforcer et dynamiser notre écosystème local. »**
>
> *Gilles Ripert*

Ont été réalisés :

- La refonte de la voirie existante pour améliorer l'état des chaussées afin de garantir un meilleur un confort des usagers,
- la réduction des surfaces d'enrobé des espaces communs en utilisant les sur-largeurs et les plantations actuelles pour créer des places de stationnement,
- la valorisation de l'entrée de la zone avec la mise en place d'une signalétique verticale d'information sur les entreprises,
- la sécurisation des déplacements dans la zone avec la création de deux ralentisseurs supplémentaires et la mise en place d'une zone limitée à 30 km/h,
- la création d'écluses et de cheminement piéton pour hiérarchiser et sécuriser les différents espaces,
- la création de bordures coulées en place pour limiter le stationnement sauvage.

Des travaux à près de 390 000€

Les travaux, qui se sont étalés sur six mois, entre septembre 2025 et février 2026, ont représenté un coût

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

total de 388 853€, financés à 60% par la CCPAL, à hauteur de 82 368,27€ par l'État et à hauteur de 68 640,23€ par le Département de Vaucluse dans le cadre du dispositif Ecoparc+, une aide en faveur de la création ou l'extension des quartiers d'activités économiques, de la requalification d'espace économique ou de la réhabilitation de friches, et de la création d'immobilier collectif.

Ainsi, la construction de nouveaux bâtiments est d'ores et déjà en discussion afin d'attirer davantage d'entreprises, de créer de l'emploi et de dynamiser encore plus la zone d'activités.

Zone d'activités Pan Euro Parc : coup d'accélérateur pour l'emploi chez Rhône Lez Provence



Anthony Zilio, président de la Communauté de communes Rhône Lez Provence (CCRLP) et maire de Bollène, vient de signer le compromis de vente entre la communauté de communes et le promoteur immobilier Argan concernant la zone d'activités Pan Euro Parc.

Cet accord concerne les derniers 45 hectares de la zone sur lesquels le spécialiste des plateformes

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

logistiques haut de gamme en France va développer des plateformes logistiques ‘premium’ pour ensuite les louer à des entreprises de premier plan. En effet, l’entreprise cotée en bourse compte de nombreuses références parmi ses locataires (Amazon, Auchan, Renault, L’Oréal, Décathlon, Aldi, Cora, DPD, DHL, etc).

Un dossier plus vieux que la LEO !

Pour la CCRLP, cette signature finalise un dossier ouvert en 1994. Initialement, la Zac (Zone d’aménagement concertée) Pan Euro Parc devait s’étendre sur 120 hectares destinée principalement à la logistique (70 hectares) et les activités liées au nucléaire (50 hectares). Il s’agissait alors de la Zac la plus vaste de Vaucluse. Située au carrefour des autoroutes A7 et A9, cette zone, qui se trouve au sud du site nucléaire de Tricastin, dispose également d’une proximité avec le port de Bollène et le réseau ferré. De quoi lui conférer un caractère multimodal unique dans le département.

Véritablement débuté fin 2007, l’aménagement de la zone a progressé par tranche régulière de 10 hectares. Ainsi, un premier bâtiment d’une capacité de stockage de 30 000m2 avec 400 m2 de bureau a déjà vu le jour en 2008. Depuis, d’autres acteurs de la logistique ont rejoint le site (18 000m2 d’entrepôts en 2010, 12 000m2 en 2011…).

« C’est un coup d’accélérateur pour l’emploi sur notre bassin économique, se félicite Anthony Zilio. Le résultat, c’est la fin d’un blocage absurde de ce dossier qui, sur fond de bisbilles politiques et de contretemps administratifs, n’avait pas bougé pendant 20 ans. Ce n’est que lorsque l’interco a pu s’emparer du projet que celui-ci a décollé, avec progressivement la vente de toutes les parcelles. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026



Anthony Zilio, président de CCRLP, signe le compromis de vente entre la communauté de communes et le promoteur Argan concernant la zone d’activités Pan Euro Parc. Crédit : CCRLP/DR

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

9M€ pour l'interco et 1 000 emplois à la clef

Pour l'intercommunalité, qui au passage récupère un gros chèque de 9M€, ce sont surtout les 1 000 emplois qui vont bientôt voir le jour qui sont le plus important.

« L'avenir s'anticipe, l'emploi et le dynamisme économique de demain se construisent aujourd'hui, poursuit le président de la CCRLP. Si je suis particulièrement satisfait de l'issue que nous avons pu obtenir avec Argan, c'est bien sûr qu'elle va rapidement profiter à l'emploi et aux habitants du territoire. Mais c'est aussi parce qu'elle vient compléter le travail que nous réalisons depuis des années sur le développement économique, la formation locale des jeunes aux métiers en tension sur notre territoire, l'accompagnement des projets d'implantation d'entreprises, l'attractivité de nos communes et de leurs commerces, l'aménagement de zones d'activités rapidement remplies… »

L'EPR2 pour booster encore plus l'économie ?

Actuellement, l'intercommunalité assure la gestion d'une quinzaine de zones économiques sur son territoire dont 9 à Bollène, 3 à Lapalud et 3 à Mondragon. Outre, le bouclage tant attendu de la zone logistique Pan Euro Parc, la CCRLP est toujours en attente d'une décision de l'Etat concernant l'implantation de deux réacteurs nucléaires EPR2 sur le secteur du Tricastin. Une arrivée qui impacterait durablement l'économie de ce territoire constituant déjà l'un des plus importants sites nucléaires industriels d'Europe.

(Vidéo) Naturaparc : le nouvel écrin du Grand Avignon pour les industries de la naturalité

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026



Le Grand Avignon vient de lancer officiellement la commercialisation de la zone d'activités Naturaparc. Situé à Entraigues-sur-la-Sorgue, ce projet de 26 ha ambitionne d'accueillir les industries liées à la naturalité (agriculture, agroalimentaire, nutrition, pharmaceutique, cosmétique, arômes…). Pour réussir ce pari, l'agglomération de la cité des papes a confié l'aménagement et le développement du site à l'un de ses fleurons économiques : la société avignonnaise GSE.

« Ce moment marque une étape importante dans la mise en œuvre d'un projet stratégique et structurant en faveur du développement économique du Grand Avignon », a résolument annoncé Joël Guin, président du Grand Avignon, lors du lancement officiel de la commercialisation de la future zone d'activités Naturaparc.
Situé à Entraigues-sur-la-Sorgue, le long de la D 942 entre Avignon et Carpentras dans la continuité de la zone actuelle du Plan, ce parc représentant un investissement de 14M€ devrait s'étendre sur 26 hectares dont 18 ha cessibles à partir de 6 500m2. A terme, ce projet doit permettre la réalisation de 76 000m² de Surface de plancher (SDP) prioritairement dédiés aux industries liées à la naturalité, qui englobe les secteurs de l'agriculture, l'agroalimentaire, la nutrition, la pharmaceutique, la cosmétique et les arômes.

Créer le pendant industriel d'Agroparc
« La naturalité est un des secteurs d'excellence du Grand Avignon, rappelle Guy Moureau, vice-président du Grand Avignon délégué à l'économie soutenable et solidaire aussi maire d'Entraigues.
« Le Grand Avignon accueille aujourd'hui, à Agroparc, un écosystème exceptionnel d'entreprises de services, de laboratoires, de centres de recherche et de formation qui interviennent dans les filières de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

l'agroalimentaire et de la transformation du végétal, que l'on rassemble désormais sous l'appellation générique de naturalité, confirme Joël Guin. Il nous faut en complément des espaces où accueillir les entreprises industrielles qui travaillent avec cet écosystème. Ce sera l'un des rôles de Naturaparc. »



De gauche à droite : Joël Guin, président du Grand Avignon, Roland Paul, président de GSE, et Guy Moureau, maire d'Entraigues-sur-la-Sorgue et vice président du Grand Avignon. Crédit Echo du mardi

640 emplois directs espérés

Pour l'agglomération, l'objectif est donc clairement de créer le pendant industriel de la zone d'activité d'Agroparc, le pôle d'innovation et de recherche du Grand Avignon dans le domaine de la naturalité et du végétal regroupant de nombreuses entreprises ainsi que des centres de recherche tels que l'INRAE (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement), le CRITT (Centre régional d'innovation et de transfert de technologies agroalimentaires), le campus Jean-Henri Fabre d'Avignon université, l'école d'ingénieur en agronomie Isara, le CTCPA (Centre technique

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

agroalimentaire)…
« Notre but est de cibler des acteurs économiques qui proposent des débouchés d'avenir aux productions agricoles locales », insiste Guy Moureau.
A la clef : 640 emplois directs ainsi que des dizaine d'emplois indirects prévus dans cette nouvelle zone d'activité. Sachant que l'on estime qu'un emploi dans l'industrie induit 5 emplois et que le ratio (1 pour 5) est le même pour secteur de l'agriculture. De quoi renforcer la prépondérance du Grand Avignon dans ce domaine d'activité où l'agglomération concentre déjà 27% des emplois salariés de l'agroalimentaire en Vaucluse.

Concilier activité économique et respect de l'environnement
« Avec NaturaParc, nous voulons montrer qu'il est possible de concilier l'activité économique avec le respect de l'environnement », poursuit le président du Grand Avignon.
« Dans ce cadre, l'enjeu environnemental est donc crucial », continue Joël Guin qui rappelle également que « nous avons adopté, en début de mandat, un Projet de territoire qui fait de la transition écologique la colonne vertébrale de notre action. »
Destiné initialement à accueillir une zone d'activités de près de 127 hectares (plutôt à vocation logistique), le projet a finalement été redimensionné à 26 hectares. Le tout combiné à une préservation des terres agricoles alentours qui sont 'sanctuarisée' sur 100 ha.
« C'est un projet éco-responsable fruit d'une large concertation, précise le maire d'Entraigues. Cela sera une zone d'activité d'un nouveau genre en adéquation avec les impératifs écologiques et environnementaux. Naturaparc sera un modèle de sobriété architecturale et d'efficacité énergétique. »



Les façades des futurs bâtiment devront obligatoirement compter au moins 10% des matériaux bois ou composite.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

Un modèle de sobriété architecturale et d'efficacité énergétique ?

Les entreprises sélectionnées devront respecter un cahier des charges précis pour atteindre une certification de type BREEAM (Building research establishment environmental assessment method ou BDM (Bâtiments durables méditerranéens). Des labels qui assurent un haut niveau de performance énergétique et environnementale des bâtiments, favorisant le bioclimatisme, limitant l'impact des matériaux, et réduisant les consommations d'eau et d'énergie.

Par ailleurs, Naturaparc comptera moins de 70% de surfaces cessibles, avec 5 hectares d'espaces verts communs préservés et renaturés soit 21% de la surface du projet. Les parkings devront offrir au moins 20% de places avec bornes de recharge électrique pour les véhicules légers (100% à termes en prévoyant déjà les fourreaux d'alimentation).

Pour faciliter l'intégration paysagère 3 couleurs maximum seront autorisées par bâtiment. Ces derniers devront aussi obligatoirement compter au moins 10% des matériaux bois ou composite en façade. Les circulations piétonnes et les espaces de stationnements seront traités avec des revêtements perméables. L'éclairage nocturne sera limité afin de préserver la biodiversité.

Enfin, un vaste espace naturel nommé 'corridor' sera préservé au centre de ce projet. Autour de cette 'colonne vertébrale verte' avec des aménagements piétons et cyclables, les toitures des futurs bâtiments intègreront au moins 50% de panneaux solaires.

De quoi permettre à Naturaparc de s'engager dans la certification PARC+, attestant de son respect pour les écosystèmes locaux, l'intégration d'espaces naturels et de la bonne gestion de la zone sur le long terme.



Une accessibilité stratégique

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

Pour le Grand Avignon et GSE, l'accessibilité constitue l'un des nombreux points forts de Naturaparc. Située le long de la D 942 entre Avignon et Carpentras, la future zone est implantée à 3 kilomètres de l'A7, permettant d'atteindre Marseille et son aéroport en 1 heure. Le site est également stratégiquement placé dans l'axe rhodanien, non loin de l'autoroute A9 et à une quinzaine de kilomètres de la TGV d'Avignon-Courtine. Autres attraits pour les industriels, la zone est aussi proche de plusieurs offres multimodales de transport comme le rail, avec les lignes PLM, ou le fluvial avec le Rhône.
Côté mobilité, une desserte en bus est prévue depuis la gare d'Entraigues. « Des voies douces jusqu'à Naturaparc seront aussi aménager également afin d'accéder à la zone à pied ou en vélo », annonce Guy Moureau le maire d'Entraigues. Crédit : Map Architecture

Premier coup de pioche : 2e semestre 2025
Côté calendrier : les travaux d'aménagement des 11 lots, qui devraient durer 12 mois, seront lancés au second semestre 2025. Les bâtiments seront ensuite construits au fur et à mesure des demandes, sachant qu'il faut 6 à 12 mois pour les réaliser. Actuellement, aucune implantation n'a été signée mais des contacts sont avancés sur plusieurs projets portant sur 3 hectares. Il s'agit autant d'entreprises locales qui souhaitent s'étendre que nouvelle implantation provenant hors de l'agglomération.

> « Cette zone, c'est le symbole de tout ce que l'on veut faire. »
>
> *Roland Paul, président de GSE*

Pour relever ces défis, l'agglomération et la commune d'Entraigues ont confié cette mission au groupe GSE, le contractant général avignonnais spécialiste de l'immobilier d'entreprise dont le siège social situé dans la zone d'aéroport est un modèle du genre.
« Cette zone, c'est le symbole de tout ce que l'on veut faire, explique Roland Paul, président de GSE dont le l'entreprise a acquis le statut de société à mission depuis juillet 2023.
A ce titre, « notre travail, c'est de concevoir et bâtir dans le respect de la nature. Cela me paraît fondamental pour avoir un développement durable de la société. On ne fait plus les choses comme elles se faisaient il y a 50 ans. Cela veut dire donc qu'on se préoccupe réellement de l'impact environnemental. »
« C'est un projet de dernière génération, annonce le patron de GSE. On va y construire de supers bâtiments qui seront montrés aux clients qui viennent nous voir du monde entier. »
Une zone où les bâtiments veulent prendre en compte tout particulièrement le facteur humain dans un domaine où les industriels ont beaucoup de mal à recruter ou à conserver leur personnel. Le souhait de Roland Paul ? « Il est indispensable de prendre soin de l'humain pour que les gens est envie de rester au sein de leur entreprise »,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026



Actuellement, 11 lots sont proposés à la commercialisation.

> « Nous sommes tous en train de travailler main dans la main pour le développement du Vaucluse. »
>
> Roland Paul, président de GSE

Une vitrine pour le territoire

Ce 'showroom' du Grand Avignon et de GSE entend aussi constituer une vitrine au service de son territoire.

« On développe un projet avec le territoire. On ne développe pas un projet sur un territoire, martèle Roland Paul. Cela veut dire qu'il y a une stratégie partagée dans le choix des projets qui viendront s'installer ici. Il y a la stratégie politique du Grand Avignon, et nous, qui sommes au service de cette stratégie. »

Et Roland Paul, nouveau président du Medef Vaucluse depuis quelques semaines, d'insister : « Ce projet est très important pour le développement de l'économie du territoire car il y a un vrai alignement de l'ensemble des acteurs économiques. Nous sommes tous en train de travailler main dans la main pour le développement du Vaucluse. »

Il faut dire que l'annonce de cette commercialisation tombe à point nommé, au moment où le Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

dispose de nombreux atouts en cette période de volonté de réindustrialisation de la France et que le Grand Avignon est lauréat de la phase II du programme Territoire d'industrie.
Malgré la conjoncture actuelle, Roland Paul l'assure : « GSE a construit de nombreuses usines en France. Cela veut dire que la réindustrialisation, ce n'est pas un rêve. Je ne dis pas que c'est simple, mais c'est en train de se faire pour différents types d'usines et dans différents domaines. Et ce mouvement n'est pas basé seulement à Paris, Marseille, Lyon, on construit un petit peu partout en France. »

> « L'entreprise demeure la clé de la croissance et de l'emploi. »
>
> *Joël Guin, président du Grand Avignon*

Construire son avenir
« J'ai la conviction que l'entreprise demeure la clé de la croissance et de l'emploi, affirme le président du Grand Avignon. Un territoire qui s'engage à apporter les moyens nécessaires au développement des activités des entreprises s'engage à la construction de son avenir. C'est donc la mission du Grand Avignon de créer un environnement favorable au développement et à l'accueil des entreprises. Et Naturaparc composera ainsi, très prochainement, l'un des pôles prioritaires de développement des filières économiques d'excellence du Grand Avignon. »
Et Joël Guin de conclure : « La société GSE incarne l'une des plus belles réussites entrepreneuriales de notre agglomération, avec un ancrage local très fort, et nous sommes heureux de nous appuyer sur elle pour l'aménagement de cette nouvelle zone. »

Laurent Garcia